



Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-direction de l'action sportive  
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

**2022 DJS 58** Subvention (450 000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs pour le Paris 92 au titre de l'année 2022

## PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Paris 92, anciennement Issy Paris Hand, a été renommé, en 2018, afin de prendre en compte l'engagement renforcé du département des Hauts-de-Seine dans le soutien financier apporté au club par ses partenaires institutionnels. Le Paris 92 s'affirme aujourd'hui comme l'un des tout premiers clubs de handball féminins français et européens. En quelques années en effet, il s'est forgé un palmarès de premier plan à l'occasion des compétitions nationales et internationales auxquelles il a participé : trois fois vice-champion de France en 2012, 2014 et 2015, vainqueur de la Coupe de la Ligue en 2014, finaliste de la Coupe de France et de la Challenge Cup, troisième coupe européenne en importance, en 2013.

Par ailleurs, il faut rappeler que l'un des principaux objectifs poursuivis par la Ville de Paris au moment de la création du Issy Paris Hand en 2010, était de créer un club de handball féminin de haut niveau au sein de la métropole parisienne. Cet objectif est aujourd'hui pleinement atteint même si la conquête du titre de champion de France ne s'est pas encore concrétisée.

La saison 2020-2021 du Paris 92 s'est terminée par une sixième place au championnat de D1 Féminin dans un contexte de crise sanitaire entraînant soit la mise en place de jauges de spectateurs réduites soit des rencontres à huis clos. Malgré leur élimination en quart de finale de la coupe de France contre l'équipe de Metz, les « Lionnes » se sont qualifiées pour les phases de poule de la coupe d'Europe EHL. En remportant 3 victoires sur 6 matchs, l'équipe a terminé 3<sup>ème</sup> de la poule et n'a pas pu se qualifier pour les ¼ de finale du fait de la décision de l'EHF d'annuler les rencontres contre l'équipe russe de Zvezda en raison des restrictions sanitaires françaises.

Afin de poursuivre ses efforts dans le but de terminer dans les trois premières places du championnat, le club a souhaité stabiliser son équipe en conservant 9 des 12 joueuses. De plus lors de la saison 2020 -2021, le club a recruté à mi-temps un préparateur physique afin de renforcer l'accompagnement des

lionnes, déjà encadrées par leurs trois entraîneurs. Il faut noter également que quatre joueuses issues du centre de formation ont un statut professionnel au sein du Paris 92. Ce centre de formation compte désormais 8 jeunes filles au lieu de 5 en 2020. Le cursus scolaire et le logement des joueuses sont pris en charge par le club. Enfin le Paris 92 a engagé en début de saison dernière une joueuse internationale devenue championne olympique. Au total, le club compte, pour la saison 2021-2022, 313 licenciées.

En matière de participation à l'animation du tissu sportif parisien et d'éducation par le sport, le club fait preuve d'un très fort engagement malgré la situation sanitaire. Ainsi le projet créé par le Issy Paris Hand en 2011, appelé Educ'Hand et pérennisé, a pour but de faire bénéficier gratuitement, une demi-journée par semaine, plusieurs centaines de jeunes filles âgées de 8 à 13 ans d'une session d'une heure et demie d'apprentissage du handball et d'une autre heure et demie de soutien scolaire. Trois clubs de handball parisiens, le PUC, le Paris Saint Germain Handball et le CSM Finances, participent à ce dispositif en organisant des entraînements en faveur de ces jeunes filles dans des équipements sportifs parisiens situés dans les 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, et 17<sup>ème</sup> arrondissements. Des animateurs sportifs issus de la Ville de Paris participent également à l'encadrement des séances d'entraînement. Le volet aide aux devoirs s'inscrit quant à lui dans le cadre du dispositif « Hand'Elles » initié en 2011 et qui se poursuit lors des vacances scolaires avec le dispositif « Hand'STAGES » qui propose à des jeunes une pratique sportive et des activités culturelles et artistiques. Le Paris 92 met à disposition les intervenants compétents par le biais de diverses associations de soutien scolaire.

Le club compte ouvrir deux nouveaux sites Hand'elles dont un dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, amenant à cinq le nombre de sites localisés à Paris. De plus le club souhaite proposer des « Hand'Stages » pendant toutes les périodes de congés scolaires, en lien avec le dispositif parisien Paris Sport Vacances, et développer le « Hand Diet Tour » (24 sessions contre 20 avant la crise sanitaire). Le club proposera ainsi des stages de pratique de handball associés à une autre activité telle que le théâtre, ce qui a précédemment conduit les jeunes participantes à se produire sur scène ou encore à bénéficier de cours de cuisine ou de conseils en nutrition. Par ailleurs le club va lancer de nouveaux programmes en faveur des 13-17 ans et des 18- 22 ans. De plus le Paris 92 a participé à l'action octobre rose en reversant 20 % de la recette d'une des rencontres du club et a organisé le 6 avril une activité hand fauteuil en partenariat avec une association du département des Hauts-de-Seine. Dans la continuité de ses liens avec l'UNSS, le Paris 92 envisage également d'organiser un tournoi avec 800 enfants de classes de CM2 des écoles d'Ile de France dans le complexe sportif Marcel Bec (Meudon).

Enfin le club organise chaque année le « Défi 4000 » autour d'un de ces matchs officiel de Division 1 : plusieurs milliers d'enfants sont invités à assister à la rencontre, jouée à Paris au Stade Pierre de Coubertin ou sous la Halle Carpentier.

La Ville de Paris et le club ont conclu le 18 décembre 2019, pour une durée de trois ans (années 2020, 2021 et 2022), une convention pluriannuelle d'objectifs

prévoyant le versement annuel au Paris 92 d'une subvention d'un montant maximum de 440 000 euros.

Afin de permettre au club de continuer son parcours en championnats de France et européen, et en raison de l'importance des actions locales qu'il développe, des nouveaux projets qu'il a initiés et de l'investissement qu'il déploie au sein du tissu sportif parisien, je vous propose que le montant de la subvention mentionné à l'article 16 de la convention d'objectifs précitée soit revu à la hausse, portant celui-ci à 450.000 euros.

Je vous demande, par ailleurs, de m'autoriser à signer l'avenant afférant au titre de l'année 2022, avec un montant augmenté de 10 000 euros pour accompagner efficacement les actions de ce club en cours de développement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris